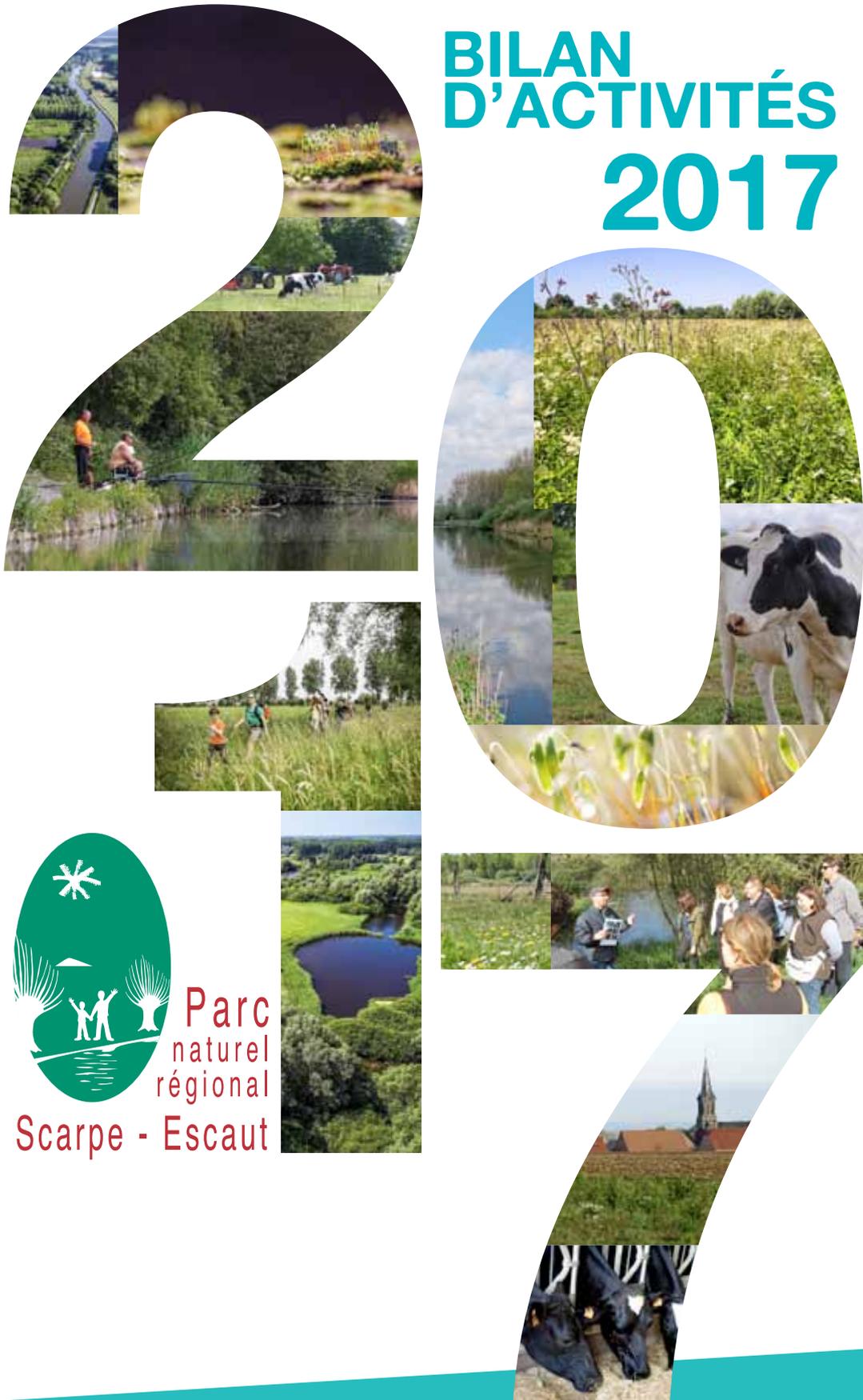


Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

BILAN D'ACTIVITÉS 2017





DES ÉLUS ENGAGÉS

Un tout nouveau Syndicat mixte	4
Les commissions en ordre de marche	4
Evaluation à mi-Charte	5

VOCATION 1

I Terre de solidarité

Etude d'aménagement d'un éco-quartier	6
Des voyages pour mieux comprendre les enjeux	6
Sensibilisation des instructeurs d'autorisations d'urbanisme	7
Atelier étudiants Hauts de Lorette	7
Plantations à Lallaing	8
Aménagement d'espaces à Bellaing	8

VOCATION 2

I Terre de nature et de patrimoine

Mieux connaître les pollutions de l'eau	10
Identifier les milieux humides à restaurer	10
Une convention pour davantage de partenariats	10
Diffuser les conseils pour jardiner au naturel	11
Près de mille personnes encadrées dans des chantiers nature	11
Grand Format sur les boisements communaux	12
Lancement de la procédure d'inscription au label Ramsar	12
Vers une cohérence de bassin versant	12

VOCATION 3

I Terre de développement réfléchi

Lancement du programme « Bio en Scarpe-Escaut »	15
Encore plus de sports de nature !	15
Des poules locales pour les habitants	16
Le groupe des agriculteurs-relais relancé	16
Strip-Till à Bellaing	16
100% sans phyto	17
Les communes classées dans la transition énergétique	17

VOCATION 4

I Terre de mobilisation

Sport, nature et santé	19
Carton plein à la Maison de la Forêt	20
Des maquettes pédagogiques pour comprendre les risques d'inondations	20
Création d'un « DDTour »	20
Séminaire national sur l'implication citoyenne	21
Marathon coopératif contre le gaspillage alimentaire	21
Place aux observatoires participatifs	21

BUDGET	23
---------------	-----------

DES ÉLUS ENGAGÉS



Grégory Lelong, Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Un tout nouveau Syndicat mixte

Grégory Lelong, maire de Condé-sur-l'Escaut et conseiller régional, a succédé à Michel Lefebvre à la présidence du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Le comité syndical, réuni lundi 27 mars 2017 à Rosult, a procédé également à l'élection des membres de son Bureau.

Ces élections font suite à la dissolution du Syndicat des communes intéressées décidée dans le cadre de la révision du schéma départemental de coopération intercommunale.

Désormais, les 55 communes classées du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 3 communes associées et 7 villes-portes font partie intégrante du Syndicat mixte, aux côtés des 5 intercommunalités du territoire, du Conseil départemental du Nord et du Conseil régional Hauts-de-France.

Les commissions en ordre de marche

Quatre commissions d'élus viennent désormais étoffer la gouvernance du Syndicat mixte. S'ajoutant à la Commission agricole du Parc créée depuis plusieurs années, elles correspondent chacune à une des quatre vocations de la Charte. Ces commissions sont ouvertes à tous les élus du Parc naturel régional qui le souhaitent. La commission Ressources et milieux naturels a été rassemblée trois fois (5 septembre, 7 octobre, 20 novembre).

La commission Urbanisme, Aménagement et Paysage s'est réunie deux fois en 2017 (5 juillet, 6 novembre). La commission Développement aussi (5 octobre, 4 décembre). La commission Mobilisation écocitoyenne s'est réunie à une seule reprise (4 juillet).

Evaluation à mi-Charte

Le label Parc naturel régional est attribué à un territoire pour une durée déterminée (jusqu'en 2022 pour Scarpe-Escaut). Il est ensuite remis en question au vu notamment du bilan des douze années passées.

A mi-parcours, une première évaluation est demandée à chaque signataire de la Charte.

Elle servira à ajuster ou prioriser les actions à mener ces prochaines années.

Le Parc a organisé son évaluation à mi-Charte en plusieurs phases : un état d'avancement de chacune des 46 mesures, une enquête auprès des communes ainsi qu'un atelier technique participatif.

Diagnostic interne de l'état d'avancement de la Charte

Pas facile de résumer 6 années de mise en œuvre d'une mesure de la Charte en une page recto-verso ! C'est pourtant à cet exercice que s'est confrontée l'équipe du Parc, passant au crible chacune des 46 mesures afin d'en extraire les chiffres clés et les actions phares. À ce bilan quantitatif, s'ajoute une appréciation qualitative portant sur le degré de mise en œuvre de la Charte par le Syndicat mixte.

Enquête auprès des communes

Afin d'aider les communes signataires de la Charte à dresser elles-aussi leur bilan à mi-Charte, le Syndicat mixte a entrepris une enquête auprès des maires et des représentants des communes du comité syndical. Cette consultation a été réalisée sous la forme de quatre réunions collectives en mars et avril, complétée par des entretiens individuels en mairie durant l'été. 33 communes ont participé à l'enquête soit 60% des communes classées du Parc.

Concertation des partenaires techniques

Un atelier technique participatif a été organisé en avril. Il a réuni 35 techniciens de structures partenaires (services décentralisés de l'Etat, services de la Région Hauts-de-France et du Département, Etablissements publics de coopération intercommunale, Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Mission Bassin Minier, SCoT, EPF, Conservatoire des Espaces Naturels, Chambre d'agriculture, Fédération de pêche, Universitaires, etc.). Organisé sous la forme d'un « World Café », méthode de production collective facilitant les échanges, il a permis d'entendre les contributions de chaque partenaire, leurs priorités et leurs pistes d'actions pour la suite de la mise en œuvre de la Charte. Cette démarche d'évaluation à la fois interne, communale et partenariale alimentera les contenus de la Conférence territoriale des signataires de la Charte organisée en 2018.



La consultation des communes a été organisée sous la forme notamment de 4 réunions collectives.



- Animation d'un Comité de pilotage évaluation composé d'élus du Bureau syndical et d'un Comité technique évaluation regroupant les signataires et partenaires de la Charte (Etat, Région, Département, EPCI et SCoT).
- Organisation de temps d'échanges et partage d'expérience avec le PNR de l'Avesnois sur l'évaluation à mi-Charte en cours sur les deux Parcs.
- Participation au réseau Evaluation de la Fédération des PNR de France.

Etude d'aménagement d'un éco-quartier

L'étude d'aménagement de la phase 2 du projet de construction d'un « éco-quartier » dans le cœur du village de Millonfosse a fortement impliqué le Pôle Aménagement au cours de l'année 2017.

Le Parc, accompagnateur de ce projet, a en effet aidé à l'écriture du cahier des charges, au recrutement du prestataire ainsi qu'au pilotage technique. Il a également organisé la concertation avec les habitants en réalisant un « diagnostic en marchant » (une quinzaine d'habitants associés), des ateliers de travail, des réunions d'information et de synthèse ainsi qu'une intervention en conseil municipal.

Dans ce projet mené en partenariat avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et en partie financé par des crédits TEP-CV*, l'étude a réellement apporté une plus-value à la stratégie communale de développement urbain en réponse aux besoins de logements (cohérence écologique, paysagère, hydraulique, énergétique, etc.). La volonté de maintenir des espaces naturels se traduira par la création d'espaces végétalisés ouverts (propices aux rencontres et échanges entre habitants), le maintien du verger existant, la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert valorisant les fossés existants, l'aménagement de noues paysagères ainsi que la création d'un bassin de phytoépuration.



Des voyages pour mieux comprendre les enjeux

Dans le cadre de l'accompagnement des communes pour intégrer la dimension « durable » dans la conception de leurs projets d'aménagement, le Syndicat mixte a organisé deux voyages d'étude en septembre. Ainsi, les élus de Millonfosse et de Lallaing, deux communes éligibles aux financements TEP-CV*, ont profité d'un circuit organisé à leur intention pour découvrir des projets exemplaires réalisés en Hauts-de-France. Étaient également invités les membres de la commission Urbanisme.

Au programme de la session organisée pour Millonfosse : rencontre dans le Pas-de-Calais de professionnels spécialisés dans la construction de logements basse consommation, découverte d'éco-matériaux, puis, dans la Somme, d'une opération d'habitat.

Les élus de Lallaing ont été guidés de leur côté à Bousbecque pour y étudier un quartier basse consommation sur une ancienne friche industrielle, puis à Hellemmes pour y voir le chantier de construction de 5 logements dans une dent creuse et enfin à Sainghin-en-Mélantois où une centaine de logements a été conçue en lien étroit avec la trame verte et bleue. Ces voyages d'étude sont une façon concrète de créer une culture commune sur l'urbanisme durable.



Les voyages d'étude favorisent la création d'une culture commune.



25 personnes en moyenne participent aux sessions de sensibilisation.

Sensibilisation des instructeurs d'autorisations d'urbanisme

Les communes ou les services mutualisés des intercommunalités instruisent les autorisations d'urbanisme telles que les déclarations préalables, les permis de construire et les permis d'aménager.

Cette instruction, avant tout menée sur des critères réglementaires, n'intègre pas toujours des aspects tels que le paysage, la biodiversité, la gestion de l'eau ou encore le patrimoine bâti. Le Parc naturel régional est régulièrement sollicité pour avis par les 12 services instructeurs qui traitent ces dossiers sur le territoire. Ainsi, au fil du temps, des collaborations se sont mises en place, et un besoin partagé de sensibilisation a été identifié pour les informer sur le Parc, la Charte et ses objectifs, et mieux intégrer les avis du Parc lors des instructions. Le Parc a donc organisé des sessions de sensibilisation des instructeurs, 4 demi-journées ont été organisées en 2017. Elles ont abordé la Charte 2010-2022, les paysages remarquables, Natura 2000, le patrimoine minier. 25 personnes en moyenne ont participé à chacune des sessions mêlant information, réflexions partagées en atelier et échanges d'expériences.

Atelier étudiants Hauts de Lorette

Ouvert aux contributions scientifiques d'enseignants-chercheurs, le Parc a accueilli durant trois jours des étudiants de l'Université d'Artois en Master « Développement des territoires, aménagement et environnement ». L'objectif ? Apporter une réflexion nouvelle sur le site des Hauts de Lorette, à Condé-sur-l'Escaut en lisière de la forêt domaniale de Bonsecours. Les étudiants ont remis à la commune quatre diagnostics portant sur les volets environnement, habitat foncier, social et mobilité-déplacements. Leurs contributions alimenteront la commune dans ses réflexions sur le devenir de ce site.



A Bellaing, de nouvelles plantations embellissent les entrées de la ville.



2800 arbustes ont été plantés à Lallaing.

Plantations à Lallaing

Le Parc naturel régional a élaboré en 2017 les schémas de plantations dans plusieurs secteurs de la ville de Lallaing. Un prestataire a réalisé une partie des plantations. L'autre partie a impliqué la mobilisation des habitants, notamment des enfants. Accompagnés par les écogardes, des écoliers et des collégiens de Lallaing ont en effet activement participé à la création d'un verger communal et à l'aménagement paysager d'un chemin reliant plusieurs quartiers. 2800 arbustes de variétés locales ont été plantés avec l'aide de l'association « Les planteurs volontaires », de la Communauté d'agglomération du Douaisis et du lycée de la Nature et des biotechnologies de Wagnonville. Ces plants ont pu être commandés lors de l'opération régionale « Plantons le décor » et financés à 70% par le Conseil régional Hauts-de-France dans le cadre de son opération « Nature en chemin ».

Aménagement d'espaces à Bellaing

Sollicité par le maire pour l'aménagement de plusieurs espaces publics à Bellaing, le Parc naturel régional a organisé 3 réunions avec les habitants pour connaître leurs attentes sur quatre projets : deux sites en entrée de commune et deux sites dans le quartier de la Cité. A la suite de cette mobilisation éco-citoyenne, des propositions ont été faites pour embellir les entrées de la ville par des plantations locales et de qualité et mieux intégrer les armoires des fournisseurs d'électricité et eau. Pour la Cité de Bellaing, des orientations de plantation ont été proposées pour rendre plus attractifs les espaces dédiés aux jeux des enfants ainsi qu'une recherche de fournisseurs pour la fabrication d'équipements en bois écologiques. Des aménagements ont été recommandés pour redonner à ces lieux leur vocation d'espaces de détente et d'échanges entre habitants.



- Suivi de l'élaboration de 9 PLU communaux, à des stades divers d'avancement (Vred, Wandignies-Hamage, Fenain, Hornaing, Coutiches, Lallaing, Flines-les-Râches, Anhiers, Coutiches).
- Rendu de 5 avis sur des PLU communaux et de 3 avis sur des modifications de PLU communaux.
- 43 avis sur des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager).
- Avis sur le Plan de Prévention des Risques Miniers des communes de Anzin, La Sentinelle et Valenciennes ; Condé-sur-Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Hergnies et Vieux-Condé ; Denain, Haveluy et Lourches.
- Elaboration et présentation des « Porters à connaissance » pour les PLU intercommunaux de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.
- Participation aux réflexions sur la valorisation du Château des douaniers à Fresnes-sur-Escaut.
- Rédaction de 16 avis auprès de l'Instance de Concertation sur la Radiotéléphonie pour des projets d'implantation ou modification d'antenne relais de téléphonie mobile (ICR) et 5 consultations hors procédure ICR.
- Encadrement d'un stage pour l'élaboration de recommandations d'intégration paysagère des équipements d'assainissement de Noréade sur le territoire du Parc.
- Lancement d'un marché d'étude pour l'élaboration d'un guide technique sur la publicité, les enseignes et la signalisation et pour la mise en place de deux schémas de signalisation communaux. Lancement de l'étude.
- Rédaction d'avis portant sur des demandes d'installation de publicité (1), de panneaux touristiques (1), démarches pour la dépose de panneaux illégaux.
- Réalisation du bilan sur l'accompagnement de la commune de Lallaing pour la dépose des panneaux publicitaires illégaux.
- Participation aux réunions sur l'étude publicité pilotée par le SCoT du Grand Douaisis.
- Rédaction d'avis sur le Plan paysage du SCoT Grand Douaisis et participation aux réunions de travail.
- Organisation de 5 sorties pour la découverte des paysages en collaboration avec le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury.
- Production d'une base d'occupation des sols à deux dimensions (OCS 2D) à l'échelle du Nord et du Pas de Calais : participation au groupe de travail restreint assurant le suivi des prestataires, harmonisation de la nomenclature, analyses et contrôle qualité des données produites, coordination et accompagnement des SCoT et intercommunalités du territoire dans ce contrôle.
- Organisation de deux temps d'échanges et partage d'expériences des géomaticiens des 4 PNR des Hauts-de-France.
- Participation aux 7^{èmes} journées d'échanges du réseau des observatoires de territoire des PNR et de l'information géographique dans le PNR du Lubéron.
- Participation à l'étude urbaine de la ville de Raismes.
- Participation à l'étude du quartier Sabatier par la CAPH.
- Lancement d'une consultation pour l'accompagnement de groupes d'habitat participatif.
- Intervention lors du conseil scientifique, les relations homme-nature : développement urbain et enjeux environnementaux.
- Intervention dans le MASTER Ecodéveloppement, Lille1.



Sortie découverte des paysages organisée avec la Maison de la Forêt.



Visite de sites dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la Scarpe aval.

Identifier les milieux humides à restaurer

Dans le cadre de la révision du SAGE et afin d'avoir une culture commune sur les milieux humides, douze visites de sites ont été organisées par territoire d'intercommunalité (Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, Communauté d'agglomération du Douaisis).

Des étudiants spécialisés en environnement (Yncréa de Lille) ont formalisé une méthodologie pour décrire chacun des sites. L'objectif sera de trouver des solutions collectives adaptées à chaque site pour les restaurer.

Mieux connaître les pollutions de l'eau

Un travail de recherche et de compilation de données a été mené avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur le périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval pour mieux connaître la qualité des eaux souterraines et superficielles. L'identification précise des molécules observées dans l'eau a permis, grâce à une concertation, notamment avec les syndicats d'assainissement, d'identifier les enjeux pour une meilleure qualité de l'eau. On retrouve des herbicides urbains (bien que certains soient interdits depuis plusieurs années), des nutriments provenant essentiellement des débordements des réseaux d'eaux usées par temps de pluie, des métaux lourds hérités de l'activité industrielle passée et des polluants industriels, etc.

Une convention pour davantage de partenariat

De même qu'il existe une convention entre l'Office national des forêts (ONF) et la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France, une déclinaison locale de cet accord a été signée en juin entre le Parc naturel régional et la direction régionale de l'ONF. Cette convention permet de renforcer le partenariat existant en répondant notamment à la demande d'élus locaux pour davantage de concertation locale. C'est ainsi que sont prévus des « comités de forêts » regroupant, par forêt domaniale, les élus des communes, le Parc naturel régional, l'ONF et certaines associations d'usagers, afin de présenter et échanger ensemble sur les enjeux propres à chaque forêt (exploitation du bois, aménagements pour l'accueil du public, préservation de la biodiversité, etc.). Sont également programmées des actions communes concernant la restauration ou la conservation des mares forestières, l'aménagement des lisières, l'entretien des sentiers, l'accompagnement d'événements sportifs et la promotion des bois coupés pour la construction, l'ameublement ou l'alimentation de chaufferies collectives, etc.

En 2017, ce partenariat s'est par exemple exprimé par le suivi d'espèces à enjeux (Engoulevent d'Europe, chauves-souris) et par l'organisation d'un chantier nature d'une semaine sur deux réserves biologiques domaniales de la forêt de Saint-Amand (Mare à Goriaux et réserve de Bassy).

Enfin, le Parc a accompagné l'ONF pour déposer une demande de financement auprès de l'Union européenne pour la réalisation d'un contrat Natura 2000. Le dossier accepté permettra de réaliser des travaux de restauration de roselières et d'habitats favorables à la nidification de l'Alouette Lulu grâce au pâturage de chèvres au sommet du terail de la mare à Goriaux, dans la partie fermée au public. La restauration de quatre zones de fraie pour la Loche de rivière dans le Courant de la Centaine d'autos est également inscrite au contrat.



Eric Marquette (ONF) et Grégory Lelong signant la convention à la Mare à Goriaux.



Le suivi des chauves-souris est une des actions réalisées en partenariat avec l'ONF.



Jardin des Hamaïdes à Saint-Amand-les-Eaux.



La Tourbière de Vred accueille chaque année lycéens et collégiens pour des chantiers nature.

Diffuser les conseils pour jardiner au naturel

Réuni en 2016, le réseau des écojardiniers du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (220 membres), avait alors exprimé son besoin d'échanger des conseils pour jardiner sans produits phytosanitaires, consommer moins d'eau, accueillir la biodiversité du jardin, etc. Le Parc a accompagné en 2017 le réseau afin de construire un outil numérique adapté à sa demande (partager des photos, des actualités, un agenda, etc.) et facilement utilisable pour être géré par le réseau de façon autonome. Ainsi sont nés www.eco-jardins.org, un wiki (site internet collaboratif) ainsi qu'une liste de diffusion (une cinquantaine d'écojardiniers). Ces outils de communication internes au réseau s'ajoutent donc aux outils grand public créés en 2016 : le compte facebook et la newsletter « Les échos du jardin » (près de 600 abonnés). Ces différentes actions ont été réalisées dans le cadre du projet Interreg « PNTH Terre en action ».

Près de mille personnes encadrées dans des chantiers nature

Le Parc naturel régional organise et encadre chaque année des chantiers nature et des journées (ou demi-journées) de visite adaptés aux objectifs pédagogiques de groupes venant d'établissements scolaires, d'universités ou de structures associatives sur des sites naturels dont il a en charge la gestion. En 2017, 26 journées de chantier ont été organisées et animées ainsi que l'équivalent de 11 jours de visites. Originaires de toute la région, les groupes sont accueillis sur les Réserves naturelles régionales de la Tourbière de Vred, du Pré des Nonnettes ou encore sur le site de nature d'Amaury. Chacune de ces actions éco-citoyennes mobilise un à trois techniciens du Parc pour l'encadrement des travaux de gestion (exploitation des peupleraies, création de mare, fauchage, coupe de ligneux, etc.). En 2017, un millier de personnes (collégiens, lycéens, étudiants, chercheurs, etc.) a découvert la gestion de milieux naturels grâce à ces formations sur site.



Les boisements communaux sont des ressources exploitables.



La Vallée de la Somme est en cours de labellisation Ramsar.



Voyage d'étude à la découverte de sites Ramsar.

Grand format sur les boisements communaux

Dans la lignée de sa stratégie en faveur du développement de la filière bois-énergie et de l'accompagnement des communes pour la construction de chaudières collectives à bois, le Parc naturel régional a organisé une journée de sensibilisation des élus communaux à la gestion durable de leurs ressources forestières.

Organisée sous la forme d'un Grand Format (interventions en salle suivies d'une visite de terrain), cette rencontre a permis de présenter le diagnostic des boisements communaux réalisé, d'expliquer le rôle de l'Office national des forêts (ONF), du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), du Conseil régional et du Parc naturel régional. Les élus ont également eu de nombreuses informations sur le régime forestier et le document cadre de gestion durable. Cette journée a rassemblé plus de 50 élus.

Lancement de la procédure d'inscription au label Ramsar

Depuis avril, une personne recrutée par le Syndicat mixte est en charge du projet de candidature du territoire au label RAMSAR qui reconnaît l'intérêt essentiel des zones humides dans le monde. L'envoi, en mai au Préfet de Région, de la demande d'initiation à la procédure d'inscription, premier acte officiel de cette candidature, a été suivi d'une phase de concertation locale. Le projet (son périmètre, ses espèces) a été présenté au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel des Hauts-de-France puis aux comités Natura 2000. Pour mieux visualiser les retombées du label, le Parc a organisé, en octobre, pour les élus et techniciens communaux et intercommunaux, un voyage d'étude de deux jours à la découverte de sites du réseau RAMSAR. Dans les vallées de la Somme et de l'Avre (en cours de labellisation), puis dans le Marais Vernier et la Vallée de la Risle maritime (labellisés), les participants ont pu échanger avec les élus et les partenaires locaux sur les bénéfices apportés par le label, notamment en termes de valorisation des paysages et des patrimoines naturels (tourisme, agriculture, culture, etc.).

Vers une cohérence de bassin versant

Les 5 établissements* de coopération intercommunale du territoire ont sollicité le Syndicat mixte du Parc pour les accompagner dans la mise en œuvre, à partir du 1er janvier 2018, de leur nouvelle compétence : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Tout au long de l'année, le Parc a animé des réunions de concertation avec les responsables des intercommunalités et du Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut, celui-ci intervenant déjà, comme gestionnaire des cours d'eau, sur les 5 intercommunalités. A l'écoute des problématiques et des besoins de chacune d'elles, le Parc a pu dessiner les contours indispensables de la future compétence et proposer plusieurs niveaux d'ambition.

Le scénario retenu fin 2017 est de faire évoluer le SMAHVSBE en termes d'ingénierie et de missions afin de pérenniser l'existant, en particulier la coordination des ouvrages hydrauliques, tout en améliorant la gestion écologique des cours d'eau et milieux humides. Cette ambition collective des EPCI devrait permettre de garantir une cohérence de bassin versant favorable à la restauration de la trame bleue et la création de corridors écologiques.

* les communautés d'agglomération du Douaisis, de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole et les communautés de communes Cœur d'Ostrevent et Pévèle Carembault.



- Participation aux « Commissions Biodiversité et gestion de l'espace » de la Fédération des Parcs naturels régionaux et au séminaire national ainsi qu'au séminaire Gemapi organisé par le Cerema.
- Participation au séminaire annuel de Ramsar France dans le bassin du Drugeon (Doubs).
- Suivi de 8 contrats Natura 2000, instruction de 2 nouveaux contrats, rencontres de 7 propriétaires, accompagnement de 28 manifestations sportives et 16 permis de construire sur l'évaluation des incidences.
- Animation sur les libellules dans une classe de primaire à Saint-Amand-les-Eaux.
- Organisation des comités de suivi de la Zone de protection spéciale (ZPS) et de la Zone spéciale de conservation (ZSC).
- Organisation d'une conférence historique et d'un chantier nature avec le GON et les pêcheurs dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.
- Animation des comités de gestion de la RNR du Pré des Nonnettes et de la RNR de la Tourbière de Vred.
- Participation et présentation à l'assemblée générale de l'Association des Sauvaginiers de la Vallée de la Scarpe.
- Lancement du projet de préservation des sternes pierregarin avec les chasseurs de gibier d'eau du site de nature d'Amaury.
- Participation (présentations, posters et organisation de visites de terrain) au colloque « Valeurs et usages des zones humides » organisé en septembre par le Conservatoire botanique national de Bailleul.
- Appui à l'animation du programme « Plantons dans nos communes » mené avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : 7622 arbres commandés par 22 communes, 2420 arbres plantés par 15 entreprises, 759 arbres plantés par 3 acteurs du monde rural.
- Animation de l'opération « Plantons le Décor » sur l'ensemble du territoire : 107 commandes (5981 arbres et arbustes, 251 fruitiers), 38 commandes de bulbes et semences de légumes régionaux.
- Formation de 50 particuliers au greffage et/ou la taille des arbres fruitiers.
- Organisation et animation d'une séance plénière de Commission Locale de l'Eau, d'une réunion du Bureau de la Commission Locale de l'Eau, d'une commission milieux humides et aquatiques, d'une commission sauvegarde de la qualité de l'eau et lutte contre les pollutions et d'un comité technique Stratégie locale de gestion des risques inondations Scarpe aval.
- Création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique du SAGE Scarpe aval.



Des enfants de primaire ont pu découvrir l'Agriion de Mercure.



Parc et chasseurs protègent ensemble la Sterne pierregarin.



Le nouveau logo SAGE Scarpe aval.



Le développement du bio en Scarpe-Escout offre une réelle opportunité de développement aux éleveurs.

Lors de la Course des terrils, les participants ont été sensibilisés à leur environnement.



Inauguration du sentier de randonnée "Entre Escaut et Scarpe" à Château-l'Abbaye.

Lancement du programme

« Bio en Scarpe-Escaut »

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut renforce la sensibilisation et l'accompagnement auprès des agriculteurs qui réfléchissent ou projettent de convertir leur exploitation en bio. Une première étape a été franchie par la mise en place d'une concertation locale : durant deux jours, le Parc a réuni les élus des communes et intercommunalités ainsi que leurs techniciens en charge du développement rural pour réaliser un état des lieux des obstacles et des leviers au développement de l'agriculture biologique sur ce territoire. Les participants ont mis en avant plusieurs points négatifs. Parmi eux : le grignotage des espaces agricoles par l'étalement urbain, le manque de formations au bio dans les écoles et le coût de la conversion au bio. Dans la balance du pour et du contre, la liste des atouts est importante : une demande locale croissante de la clientèle déjà habituée à se fournir en vente directe, de nombreux élevages en Scarpe-Escaut, la volonté publique d'accélérer la restauration collective bio ainsi que la progression du tourisme lié à la nature.

Dans une seconde phase, les 13 agriculteurs-relais du Parc ont fait le même exercice et décrit ensemble les potentiels de développement de l'agriculture biologique. Afin de mobiliser l'ensemble des agriculteurs du territoire sur cette thématique, ceux-ci ont pu participer en novembre à Crespin à une journée d'information et de visite de ferme : une quarantaine était présente. Ont également été inscrites deux formations destinées aux agriculteurs dans le cadre du « mois de l'agriculture bio en région ».

Encore plus de sports de nature !

Randonnée

Un tout nouveau circuit créé par la commune de Château-l'Abbaye, les associations locales et le Parc naturel régional a été inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Inauguré officiellement lors des « Journées du patrimoine », il a rassemblé une centaine de marcheurs en présence des élus locaux. Ce circuit de 8 kilomètres intitulé « Entre Escaut et Scarpe » permet la découverte du patrimoine historique de la commune et des milieux humides traversés (on peut même y découvrir des passes à poissons). Le Parc a également accompagné la commune de Hergnies pour l'aménagement du circuit de randonnée « Entre Terres et Eaux » : réhabilitation d'une passerelle de franchissement du Jard et déviation du circuit dans le secteur du Val de Vergne pour la préservation d'une roselière et la quiétude de l'avifaune (étude d'incidence Natura 2000, dossiers techniques et demandes de subvention).

Chaque année, 22 circuits, soient plus de 200 kilomètres d'itinéraires pédestres, VTT et équestres, sont entretenus par le Parc dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental du Nord. Les travaux concernent essentiellement la taille des haies, buissons et du fauchage pour faciliter le libre passage des randonneurs.

Loisirs motorisés

Après l'enquête menée en 2016 sur la pratique de loisirs motorisés (quads, motos, 4x4, etc.) auprès des communes, plusieurs d'entre elles ont sollicité l'équipe technique sur les aspects réglementaires et souhaité son accompagnement.

Sept communes* ont signé une convention avec une association en charge de réaliser un diagnostic de leurs chemins communaux et de proposer des plans de gestion adaptés. Des réunions de concertation avec les usagers ainsi que la réalisation d'outils de communication seront menées dans une prochaine étape.

*Nivelle, Lecelles, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Maulde, Château l'Abbaye, Bruille-Saint-Amand.

Une course encore plus engagée

Aux côtés des organisateurs de la Course des terrils depuis sa création, le Parc a développé le dispositif « Objectif biodiversité » d'Espaces naturels régionaux pour mobiliser les organisateurs et les participants aux enjeux de la biodiversité. Ainsi, les bénévoles de la Course ont été sensibilisés par le Parc à la protection des milieux et à la communication sur le patrimoine naturel auprès du grand public lors de la Course.

Le jour de l'évènement, les bénévoles de l'association ont ainsi pu animer un stand de jeux sur la biodiversité et l'association « Jeux, Tu, Il » a été mandatée par le Parc pour créer une œuvre éphémère de land art avec le jeune public.



Distribution de poules locales.



I 16 I

La Lettre est envoyée aux 500 agriculteurs installés dans le Parc naturel régional.



Démonstration de labour en bande.

Des poules locales pour les habitants

Le Syndicat inter-arrondissement pour la valorisation et l'élimination des déchets (SIAVED), le Centre régional de ressources génétiques (CRRG) et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont travaillé ensemble afin que les foyers volontaires de 16 communes* disposent de poules de races locales. Ainsi, ce sont 187 Coucous des Flandres, 60 poules d'Estaires, 18 poules Bourbourg et 43 poules d'Hergnies qui ont été distribués en septembre.

Une façon concrète de sauvegarder ces races et de réduire les tonnages collectés de déchets !

*Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Lecelles, Maulde, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Rosult, Rumegies, Sars-et-Rosières ou Thun-Saint-Amand.

Le groupe des agriculteurs-relais relancé

Le réseau des agriculteurs-relais, créé en 2011, a été renouvelé cette année à la demande de la commission agricole.

De nouveaux exploitants ont rejoint le groupe pour remplacer des départs et reconstituer un réseau de 13 membres actifs qui se sont investis, au cours de l'année, dans plusieurs réunions thématiques.

Leurs réflexions menées sur l'entretien des cours d'eau et sur la dégradation de parcelles agricoles liée à la pratique de loisirs motorisés ont permis à la commission agricole d'adapter les actions futures à entreprendre.

Le groupe a également fait remonter les attentes locales des éleveurs sur le devenir des prairies et sur la gestion de l'herbe, aboutissant à un programme de formations à mettre en place en 2018.

Strip-Till à Bellaing

C'est à Bellaing, chez Xavier Soyez, membre de la Commission agricole du Parc naturel régional, qu'a été organisée fin avril une journée de démonstration de Strip-Till. Cette technique simplifiée de « labour en bande » permet de travailler le sol sur le futur rang de semis uniquement. Ainsi, ce n'est pas le champ complet qui est labouré ! Intéressante pour les cultures en ligne à large écartement comme le colza, le maïs ou la betterave, cette technique est en plus très économique : gain de temps, économie de carburant, baisse des intrants, meilleure valorisation de l'eau par les racines, meilleur réchauffement du sol, etc. Organisée par le Groupement d'étude et développement agricole (GEDA) Scarpe-Hainaut en partenariat notamment avec le Parc et dans le cadre d'une Opération de reconquête de la qualité des eaux (ORQUE), cette journée a rassemblé 200 agriculteurs et étudiants de toute la région.



100% sans phyto

En 2016 à Aubry-du-Hainaut, 130 élus et responsables des services espaces verts réunis sur l'évolution de la réglementation liée à l'utilisation de produits phytosanitaires ont souhaité la mise en place de trois nouveaux ateliers en 2017. Ainsi une demi-journée sur l'entretien des espaces particuliers comme les cimetières et les terrains de sport a été organisée à Lallaing (55 participants), une autre sur la démonstration de matériel technique à Erre (45 personnes), puis une dernière sur la communication auprès des habitants à Wallers-Arenberg (39 participants). Afin de généraliser l'accès aux informations réglementaires et pratiques, ces rencontres ont été développées en partenariat avec les communautés d'agglomération et de communes du territoire et se sont inscrites dans le cadre de l'Opération de reconquête de la qualité des eaux Scarpe aval sud.

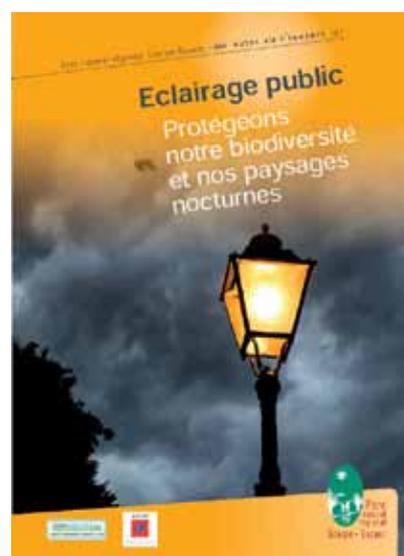
Démonstration d'alternatives aux produits phytosanitaires.

Les communes classées dans la transition énergétique

Le premier volet du programme « Territoire à Energie Positive sur la Croissance verte (TEPCV) » permettant à 5 communes d'investir dans des éclairages publics plus économes et de sensibiliser leurs habitants aux liens entre pollution lumineuse et biodiversité s'est poursuivi en 2017. Une plaquette de communication a été réalisée afin de sensibiliser les élus sur les liens entre éclairage public et biodiversité tout en apportant des préconisations permettant de réduire la pollution lumineuse.

Les enfants de Flines-lez-Mortagne ont pu bénéficier de 2 jours d'animations réalisées par le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury. A Vieux-Condé, ce sont les agents communaux qui ont été sensibilisés durant 5 demi-journées. Ils pourront ainsi déployer les animations dans leurs lieux d'accueil de loisirs. Le second volet du programme a été signé officiellement en mars 2017 par Ségolène Royal au ministère de l'Environnement. Il a permis d'accompagner 14 communes pour l'acquisition de véhicules électriques.

Enfin, dans le cadre de ce dispositif, le ministère de la Transition énergétique et solidaire a désigné le Parc naturel régional Scarpe-Escaut comme bénéficiaire de 400 000 MWh de Certificats d'Economie d'Energie (CEE), pour un montant de 1 300 000 euros. Ce dispositif permet d'aider financièrement les 55 communes classées dans la réalisation de travaux visant des économies d'énergie dans les bâtiments publics (rénovation de l'éclairage public, isolation et changement de chauffage raccordement à un réseau de chaleur, changement de fenêtres). SONERGIA a été missionné pour accompagner à la fois le Parc et les communes intéressées à mettre en œuvre ce dispositif. Une cinquantaine d'élus et de techniciens des communes classées a participé mi-novembre, à la Maison du Parc, à la réunion d'information sur ce dispositif. 32 communes ont présenté 54 projets éligibles.



Un guide explique aux élus le lien entre éclairage public et biodiversité.



- Organisation et animation du Parlement des Sports de nature.
- 28 organisateurs de manifestations sportives accompagnées par le PNR dans le cadre des études d'incidences.
- Accompagnement de la commune de Lecelles, organisatrice du Trail de la Fraise, dans le cadre de la signature de la « Charte d'engagement pour une manifestation éco-responsable ».
- Accompagnement de 8 porteurs de projets touristiques pour la création, la diversification ou l'évolution d'hébergements vers des labels, le développement de l'activité d'un producteur ou la création d'une activité de location de vélos.
- Organisation et animation du Jury des Fins Gourmets.
- Organisation et animation du Concours agricole des Prairies fleuries.
- Finalisation du dossier de candidature au renouvellement de la Charte européenne de tourisme durable dans des espaces naturels (concertation des acteurs, définition de la stratégie touristique 2017-2022, élaboration du Plan d'actions).
- Organisation et animation de trois journées « Voir Autrement » à destination des prestataires touristiques et des élus (à Hergnies, Condé-sur-l'Escaut et Valenciennes).
- Participation à l'opération nationale « Bercy Village » organisée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à Paris les 29, 30 septembre et 1er octobre.
- Organisation et animation de 2 commissions agricoles (19 janvier, 8 septembre).
- Rédaction et conception d'une Lettre agri destinée aux 500 exploitants du territoire.
- 6 journées d'études organisées sur l'herbe et l'autonomie fourragère (90 participants).
- Accueil d'une visite interministérielle sur l'agriculture en zone humide (10 janvier).
- Organisation et animation de 4 comités techniques et un comité de pilotage du programme Agriculture en zone humide.
- Organisation et animation d'une journée de restitution des données de l'étude sur l'élevage en zone humide.



Un programme de sensibilisation à l'autonomie fourragère est développé chaque année.



Inauguration du stand de Bercy Village par le Président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.



« Voir autrement » à Condé-sur-l'Escaut.



Réunion du Parlement des Sports de nature.



Sortie sport et bien-être sur le site de nature d'Amaury.

Sport, nature et santé

A l'écoute des besoins spécifiques de personnes fragilisées ou isolées, le Syndicat mixte s'est associé au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury pour mener une action expérimentale visant à développer la pratique d'activités physiques en pleine nature, en tenant compte des éléments naturels présents (arbres, souches, troncs au sol, dénivelés, paysages...).

Ainsi, sur le site de nature d'Amaury, ont été proposées à une association regroupant des personnes atteintes d'un cancer ou en rémission ainsi qu'à leurs accompagnants dix séances de «natural training». Encadrées à la fois par un animateur nature et par un coach sportif, ces séances ont permis à 14 adultes de l'association Couleurs de Vie de pratiquer la marche nordique, le vélo, le tandem, l'orientation, la randonnée pédestre, le renforcement musculaire, etc., tout en découvrant la faune et la flore du site, les zones humides et leur biodiversité. A chaque séance était remis un livret à contenu pédagogique lié à l'approche environnementale. L'évaluation de ce programme par les participants est très positive : meilleure appréhension de l'environnement, amélioration du bien-être, nouveau regard sur l'environnement, maintien ou augmentation des capacités physiques, envie de poursuivre une activité physique. Soutenue financièrement par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, cette action expérimentale pourrait être poursuivie auprès d'autres publics fragiles (jeunes sédentaires en risque d'obésité, seniors, patients d'hôpitaux, quartiers prioritaires, etc.). Elle a d'ores et déjà suscité l'intérêt du ministère de l'Environnement et plus précisément du groupe de travail interministériel « biodiversité et santé » à qui elle a été présentée le 9 décembre.



La fréquentation de la Maison de la Forêt a progressé de 17%.

Carton plein à la Maison de la Forêt

Grâce à une communication importante entamée en 2016 (refonte globale des plaquettes et envois papier personnalisés à plus de 400 écoles), la Maison de la Forêt a fait une très bonne saison en 2017, affichant une progression de la fréquentation de + 17 % par rapport à 2016. Ce sont surtout les groupes scolaires qui ont profité d'une journée ou demi-journée d'animations de ce centre d'accueil pédagogique spécialisé dans la biodiversité des milieux forestiers (vie et mœurs des animaux, chaîne alimentaire, vie de l'arbre, des champignons, forêt par les sens...). En chiffres, la fréquentation par les centres de loisirs accuse une baisse de 12 % (56 centres accueillis contre 64 en 2016). Celle des écoles progresse de 35 % (184 classes contre 136 en 2016).

Des maquettes pédagogiques pour comprendre les risques d'inondations

En partenariat avec la Direction départementale des territoires et de la mer, l'Association de développement des équipements du Parc Scarpe-Escaut a créé des maquettes pédagogiques démontrant l'intérêt d'une solidarité amont-aval dans la gestion des niveaux d'eau afin de lutter contre les inondations. Trois maquettes facilement manipulables et transportables ont été réalisées en double exemplaire. Elles ont été présentées à plusieurs reprises aux responsables de l'Éducation Nationale (inspecteurs, conseillers pédagogiques, référents Développement Durable, directeurs d'établissements, enseignants). Un livret de parcours accompagne les maquettes ; il permet, sur le site de nature d'Amaury, de découvrir les caractéristiques générales des vallées de la Scarpe et de l'Escaut et les enjeux liés aux inondations, à travers sept points d'observation se référant aux maquettes. Des livrets mode d'emploi ainsi que des formations à l'utilisation des maquettes destinées aux professionnels de l'éducation viendront compléter ce dispositif en 2018.

I 20 I

Création d'un « DDTour »

Les « DDTours » ont été créés par le Centre ressource du développement durable (CERDD) en 2014 pour multiplier les exemples vitrines d'actions en faveur du développement durable et inspirer d'autres acteurs.

En 2017, le Syndicat mixte a souhaité compléter l'offre des 12 circuits professionnels déjà existants en Hauts-de-France et visités par 2000 personnes (notamment experts, initiés, chercheurs, et universitaires). L'axe choisi avec le CERDD a porté sur l'alimentation durable, un angle permettant d'aborder plusieurs problématiques (lien entre alimentation et paysage, politique de réserve foncière pour l'installation d'un jeune agriculteur, etc.) et de valoriser le Parc naturel régional comme acteur-médiateur-assembleur du territoire. Le circuit valorise deux exploitants agricoles et une association de Coutiches et de Lallaing. Il met aussi en avant les volontés communales d'aller vers un développement économique plus durable. Inscrit dans le nouveau catalogue des offres de visites professionnelles sur le développement durable, il a été présenté à Roubaix en novembre aux élus et professionnels du Nord-Pas de Calais.



Le DDTour fait notamment escale dans une épicerie solidaire.

Séminaire national sur l'implication citoyenne

Le Syndicat mixte a organisé avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France le séminaire « Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale ». Durant deux jours, les professionnels des 51 Parcs naturels régionaux de France (techniciens et élus) se sont réunis à Hergnies pour échanger sur la mobilisation des habitants dans les actions menées sur leur territoire.

Marathon coopératif contre le gaspillage alimentaire

C'est un laboratoire à projets que le Parc naturel régional a organisé début juin à Vieux-Condé. Durant deux jours, se sont rencontrés des professionnels de l'alimentation, de la santé, du social, de l'éducation, du droit, du financement participatif, etc. pour mettre en place des démarches de réemploi d'inventus alimentaires. Objectif final ? Accompagner les porteurs de projet des futurs produits ou services alimentaires de leur conception à leur réalisation. Quatre projets sont nés de cette Fabrique anti-gaspi et seront mis en œuvre l'année prochaine : la création d'un site internet où les habitants et les professionnels pourront échanger des surplus réutilisables, un projet de restaurant-potager, la création d'« espaces nourriciers » et la mise en relation d'épiceries solidaires. Ces deux journées étaient organisées, en partenariat avec l'Union interprofessionnelle de la conserve et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France.

Place aux observatoires participatifs

Grâce aux réseaux sociaux et aux applications de partage, les observatoires participatifs se développent, notamment dans le domaine naturaliste. Le Parc et le Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas de Calais ont donc organisé une conférence en juin sur les sciences participatives liées à la biodiversité des jardins. Une quarantaine de participants a pu apprendre à reconnaître et à différencier les espèces les plus communes d'oiseaux, d'insectes pollinisateurs, de papillons, d'escargots mais aussi les espèces invasives. Elle a également appris à accueillir la biodiversité de son jardin grâce à la réalisation de gîtes, ou l'aménagement et l'entretien du jardin. Le groupe a ensuite été invité à participer au programme national des sciences participatives Vigie-Nature. Ces connaissances et informations sur les observatoires ont ensuite été partagées au sein du réseau des éco-jardiniers du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et trouvé toute leur application dans la démarche « Les enquêteurs du jardin ». Financé par l'Union européenne, dans le cadre du programme Interreg V Terre en action, ce dispositif invite les habitants à participer à des rencontres et des ateliers pour mieux reconnaître les oiseaux puis à transmettre leurs données auprès de l'observatoire participatif « Oiseaux des jardins ». En décembre, un premier atelier sur la construction de mangeoires a été organisé en partenariat avec les médiathèques.



Le FoodTroc est un des projets issus de la Fabrique anti-gaspi.



Création et installation de nichoirs.



- Labellisation de 21 nouveaux éco-jardiniers.
- 17 animations en classe et 15 en extérieur par les écogardes dans des écoles (442 élèves sensibilisés).
- 26 visites-conseils de jardins.
- Conception, montage et diffusion de six vidéos : « Désherber sans produits phytosanitaires, c'est possible », « Le débardage avec un Trait du Nord à Vred », « Les chauves-souris », « Le suivi des libellules », « Séminaire national Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale », « Visite de Mickaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ».
- Publication « Le Parc au service du territoire ».
- Mise à jour des fiches du « Parc mode d'emploi ».
- Diffusion de 25 communiqués et/ou invitations à la presse.
- Réponses aux sollicitations de la presse nationale : Midi en France, Le Figaro, Hors-série Partir en France « 100 merveilles pour découvrir la France », Femme actuelle, Service d'informations du gouvernement, ASO/Tour de France.
- 12 newsletters diffusées à 4300 abonnés (+300 abonnés par rapport à 2017).
- Animation du site internet (80148 utilisateurs, soit une progression de 10000 utilisateurs par rapport à 2017).
- Animation de la page Facebook (4470 amis).
- Animation du compte Instagram.
- Enrichissement de la photothèque numérique (+1800 nouvelles photos).
- Comme chaque année depuis 2015, le groupe éco-responsabilité à la Maison du Parc a organisé diverses animations pour l'équipe dans le cadre des journées européennes du développement durable du 30 mai au 5 juin : projections-débat autour de courts métrages sur les thématiques du développement durable, trocs de bons plans et plants pour les jardins, visite d'un site naturel du Parc pour (re)découvrir ses richesses naturelles et ses modes de gestion, pique-nique zéro déchet, ... Sous une forme conviviale, sensibilisation et mise en débat de nos pratiques dans une volonté de progrès continu.



Six vidéos ont été réalisées en interne.



Ecogardes Juniors en animation.



Le groupe Eco-responsabilité fait le point sur les bons gestes.



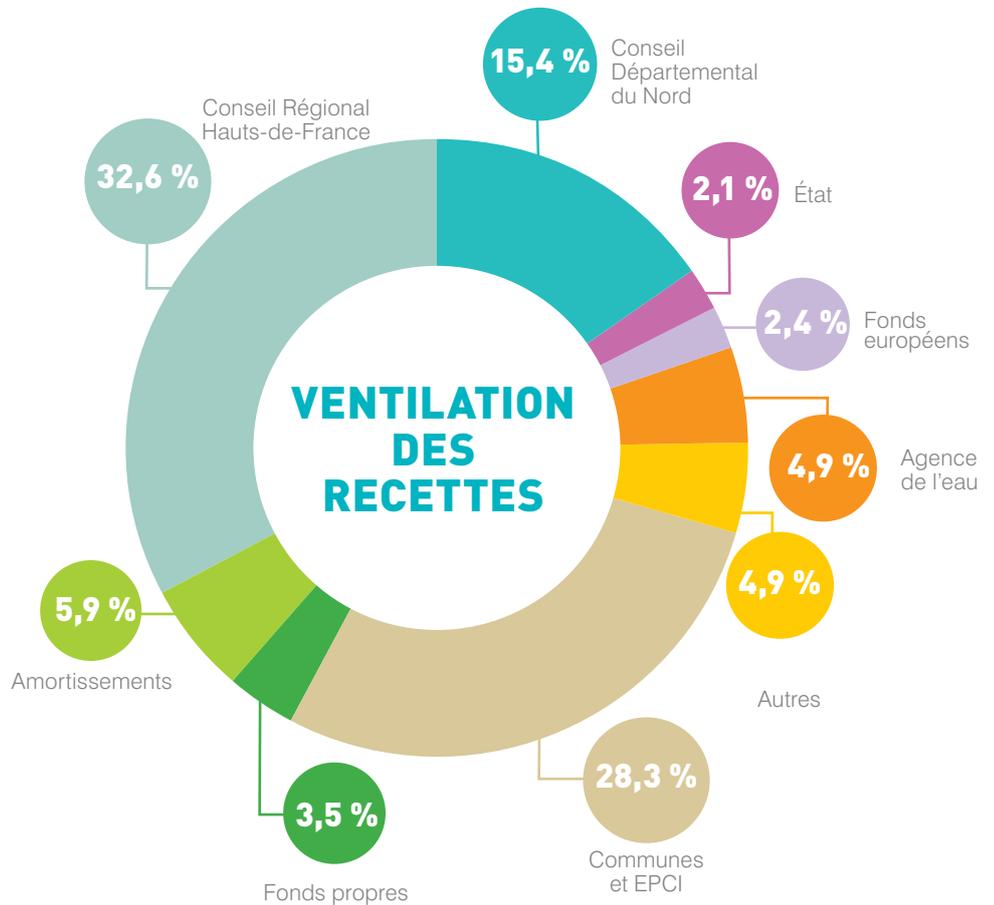
Visite de jardins éco-labellisés.

BUDGET

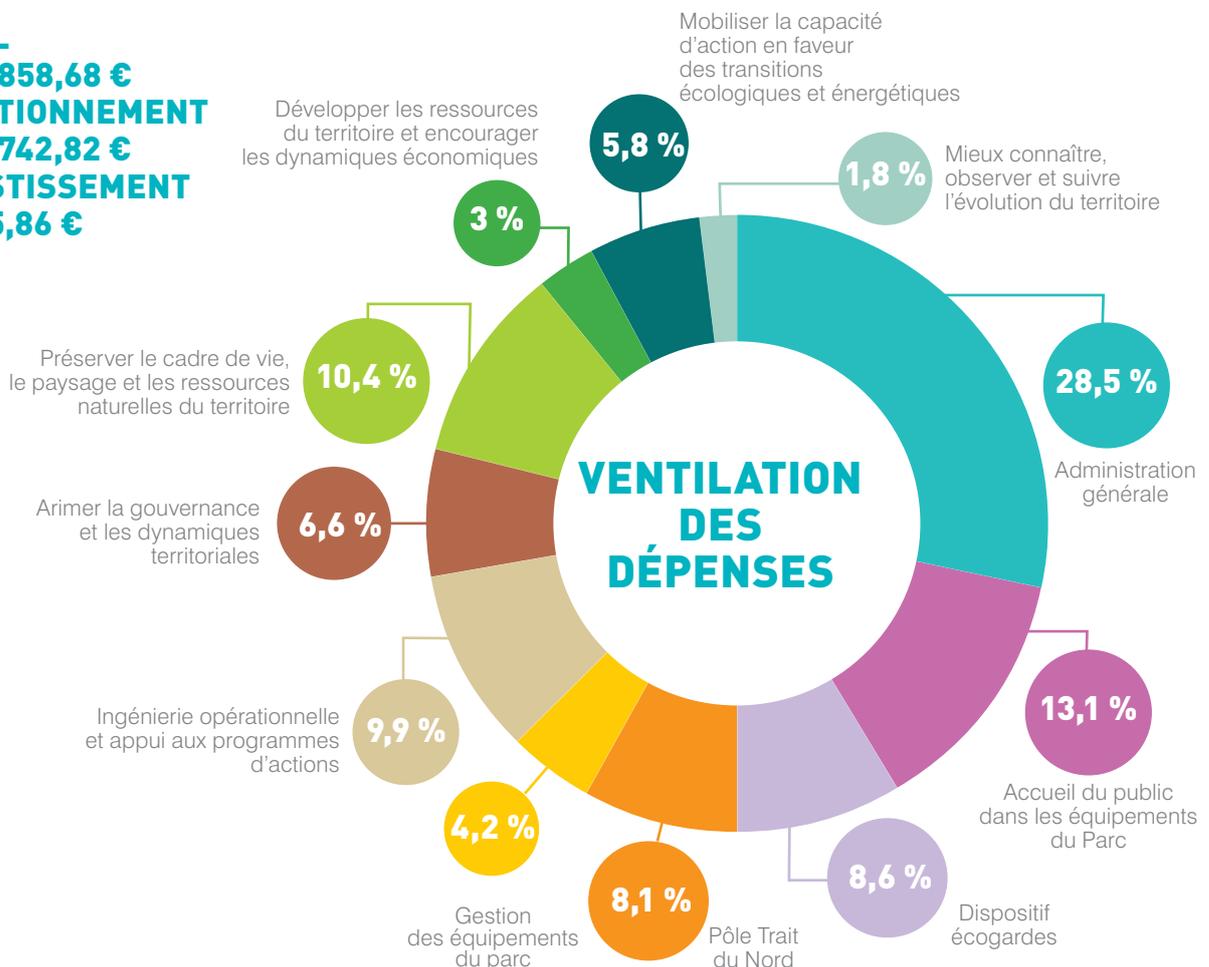
TOTAL
2 063 989,43 €
FONCTIONNEMENT
1 914 422,99 €
INVESTISSEMENT
149 566,44 €

Hors excédents d'investissements (754 598,90 €) et de fonctionnement (408 313,70 €) constatés à la clôture de l'exercice 2016.

Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en oeuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 880671 euros pour l'année 2017.



TOTAL
2 062 858,68 €
FONCTIONNEMENT
1 972 742,82 €
INVESTISSEMENT
90 115,86 €



Directeur de publication : G. Lelong

Responsable de la publication : I. Zarlenga

Photos : C. Bonamis - S. Dhote, D. Delecourt, Bruno Bosilo, O. Delvaux/ENRx, Atelier MA/Zeppelin, PNRSE, T. Tancrez, Roque/Photolia

Conception graphique : C. Lambriquet - IOIA Atelier de Création

Impression : Mailing Express Services

Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

©Parc naturel régional Scarpe-Escout - Novembre 2018

Communes classées

Anhiers
Aubry-du-Hainaut
Bellaing
Beuvrages
Beuvry-la-Forêt
Bousignies
Bouvignies
Brillon
Bruay-sur-Escout
Bruille-lez-Marchiennes
Bruille-Saint-Amand
Château-l'Abbaye
Condé-sur-l'Escaut
Coutiches
Crespin
Erre
Escautpont
Fenain
Flines-lez-Mortagne
Flines-lès-Râches
Fresnes-sur-Escout
Hasnon
Haveluy
Hergnies
Hérin
Hornaing
Lallaing
Landas
Lecelles
Marchiennes
Maulde
Millonfosse
Mortagne-du-Nord
Nivelle
Odomez
Oisy
Quarouble
Quiévrechain
Râches
Raimbeaucourt
Raismes
Rieulay
Rosult
Rumegies
Saint-Amand-les-Eaux
Saméon
Sars-et-Rosières
Thivencelle
Thun-Saint-Amand
Vicq
Vieux-Condé
Vred
Wallers
Wandignies-Hamage
Warlaing

Communes associées

Nomain
Rombies-et-Marchipont
Dechy

Villes-portes

Anzin
Denain
Marly
Orchies
Pecquencourt
Petite-Forêt
Valenciennes

L'ensemble de l'activité 2017 du Parc naturel régional Scarpe-Escout a eu le soutien de :



des 65 communes, de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, de la Communauté d'agglomération du Douaisis, de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et de la Communauté de communes Pévèle Carembault.

